



SYSTÈME PRO BOND™ PLUS

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

Le SYSTÈME PRO BOND™ PLUS de qualité haut de gamme à deux composants et à performance supérieure est la solution procurant le plus haut rendement pour les installations aux conditions les plus exigeantes en terme de résistance à l'arrachement et de flexibilité. Pour les revêtements intérieurs ou extérieurs, pour la résistance au gel/dégel ou à la circulation intense, pour l'endurance et la performance en immersion continue... bref, presque tous les défis peuvent être relevés grâce au SYSTÈME PRO BOND PLUS. Devez-vous installer des carrelages et des pierres de revêtements de presque tous les formats et calibres sur une panoplie de surfaces d'appui? **Le SYSTÈME PRO BOND PLUS, fort, robuste et extrêmement flexible, représente la solution rêvée pour effectuer les travaux les plus exigeants. Là où il y a un soupçon de risque, le SYSTÈME PRO BOND PLUS prend la relève.**

Caractéristiques

- ♦ S'applique sur la plus vaste gamme de supports ;
- ♦ Sert à installer presque tous les genres de carreaux et de pierres ;
- ♦ Se qualifie dans le cadre du PROGRAMME DE GARANTIE LIMITÉE de PROMA jusqu'à une DURÉE DE VIE (communiquez avec PROMA pour plus de détails) ;
- ♦ Pour les revêtements intérieurs et extérieurs sujets aux cycles de gel/dégel et à l'immersion en continue, ainsi qu'à toutes les installations aux exigences très strictes, telles que dans les piscines, les centres commerciaux, les aéroports, etc. ;
- ♦ Pour les applications institutionnelles, industrielles, commerciales, résidentielles, sur murs ou sols ;
- ♦ Peut être installé par-dessus les systèmes de sols chauffants par rayonnement ;
- ♦ Dépasse les exigences normatives ANSI A118.4 et ANSI A118.11 ;
- ♦ Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.



Béton

Contreplaqué
de catégorie
"Extérieur"

Résidus
de vieille
colle noire

Carreaux de vinyle et de
vinyle-amianté ainsi que
le revêtement de sol
vinylique solide (sans
endos spongieux)

Vieux
Carrelages



Emballages

Le SYSTÈME PRO BOND PLUS est composé de la poudre PRO BOND + l'additif liquide PRO BOND PLUS.

PRO BOND: sac plastique de 22,7 kg (50 lb), gris ou blanc

PRO BOND PLUS : seau de 7,5 L (2 gal US); seau de 20 L (5,3 gal US)

Substrats appropriés

- ♦ Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- ♦ Blocs de béton ou de maçonnerie ;
- ♦ Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- ♦ Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;
- ♦ Membrane d'imperméabilisation PRO MBR XD et membrane pare-fissures PRO CBM 2 de PROMA ;
- ♦ Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement) ;
- ♦ Pour les dessus de comptoirs et les planchers résidentiels intérieurs à circulation légère et dans les endroits secs seulement, une couche double de contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, avec un minimum de 32 mm (1 1/4") d'épaisseur totale ;
- ♦ Carreaux de céramique existants (pour usage intérieur seulement) ;*
- ♦ Planchers de terrazzo à base de ciment* ;
- ♦ Résidus d'adhésifs de bitume fluidifié* ;
- ♦ VAT, VCT et feuilles de vinyle à endos non coussiné existantes*.

* Moyennant un apprêtage approprié tel qu'indiqué dans le "GUIDE DE PRÉPARATION DE SURFACES" de PROMA





Restrictions

- ♦ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- ♦ Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB), de composé de ragréage ou de nivellement à base de gypse ou d'autres substrats dimensionnellement instables et non-appropriés.
- ♦ Ne pas utiliser pour installer le marbre vert et d'autres pierres sensibles à l'humidité qui réagissent aux mortiers de ciment standards et aux matériaux de pose contenant de l'eau. Utiliser plutôt le produit PRO GROUT™ XTREME ou le PRO SEAL & SET™ 100 NS EXCLUSIVEMENT pour poser ces pierres (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails). Pour l'installation des marbres blancs ou de teintes pâles ou translucide, n'utiliser que le SYSTÈME PRO BOND PLUS Blanc.
- ♦ Ne pas employer pour l'installation du carrelage de verre avec un endos époxy sans filet synthétique. Pour ce type d'installation, employer plutôt le PRO GROUT XTREME Blanc (voir la fiche technique respective).
- ♦ Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'il existe des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.
- ♦ Lorsque le SYSTÈME PRO BOND PLUS est employé sur un système de chauffage radiant (dont le bon fonctionnement aura été préalablement vérifié), débrancher le système au moins 24 heures d'avance et le garder en position d'arrêt jusqu'à 2 semaines après l'application du mortier.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)

Délai d'utilisation	> 1 heure
Temps d'affichage	≥20 minutes
Mûrissement initial	16-18 heures
Mûrissement final	28 jours
Délai d'ajustement	35-45 minutes
Temps requis avant immersion complète (après le jointoiment)	>14 jours

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)

Contenu en COV	
Latex et poudre (comme un système)	0 to 6,08 g/L
Latex (seulement)	20,40 to 23,60 g/L
Résistance au cisaillement selon le test ANSI A118.4 (à 28 jours)	
Dallages en grès étiré sur contre-plaqué	2,42 MPa (350 lb/po ²)
Période de conservation	
24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.	

Couverture approximative par sac de 22,7 kg (50 lb)

Truelle dentelée	Couverture
6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	7,5 m ² (80 pi ²)
6 x 10 x 6 mm (1/4" x 3/8" x 1/4")	6,0 m ² (65 pi ²)
19 x 16 x 8 mm (3/4" x 5/8" x 5/16") U	2,5 m ² (27 pi ²)

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation de Surfaces")

Remarque : Le produit SUPERPRIME™ 1C ou PRO SUPERPRIME™ peut être employé sur presque toute surface apte à recevoir un produit de pose de PROMA sans l'obligation préalable d'effectuer un grenailage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- ♦ Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides, stables, de niveau et d'aplomb.
- ♦ Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- ♦ Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- ♦ Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours) et être légèrement texturés.
- ♦ Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- ♦ Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher.
- ♦ Les substrats de béton à surface lisse doivent être soit APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME ou PRO SUPERPRIME 1C **OU** préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par l'ingénieur (grenailage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.) afin de profiler la surface et la doter d'une rugosité superficielle suffisante pour favoriser une bonne adhérence du produit.
- ♦ Pour les carreaux de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurale du substrat en bois ne doit pas permettre une déflexion supérieure à 1/360 lorsque soumise à l'épreuve selon la méthode ASTM C 627 sous une charge concentrée jusqu'à 136 kg (300 lb). Pour les carreaux carrés et rectangulaires avec une dimension de pointe de 38 cm (15") et de 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23" x 23"), la déflexion maximale ne doit pas dépasser L/540 sauf si un système efficace CIM (membrane pare-fissures) est utilisé dans le système d'installation. **Pour les carreaux de 60 x 60 cm (24" x 24") ou plus et pour les installations en pierre de toutes dimensions, la déflexion maximale ne doit pas dépasser L/720.**

Mélange

1. Employer des outils de malaxage et des contenants propres.
2. Dans un contenant propre, mesurer et verser **7,5 L (2 gal US) d'additif PRO BOND PLUS** à température fraîche et ajouter graduellement 22,7 kg (50 lb) de poudre PRO BOND, tout en mélangeant lentement.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 - 300 tr/min), malaxer jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeaux et d'une consistance uniforme.
4. Laisser reposer pendant 10 minutes, puis mélanger à nouveau sans ajouter d'eau ou d'autre poudre.
5. Le mélange est maintenant prêt à être appliqué.
6. Pendant la pose, maintenir la consistance du mélange lisse et homogène en brassant périodiquement le contenu du mélange dans le seau sans jamais toutefois y ajouter d'eau.
7. Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le ciment-colle est encore frais.





Application

1. Étaler le ciment-colle en y mettant de la pression à l'aide du côté plat d'une truelle recommandée, de façon à recouvrir entièrement le support et de créer une bonne adhésion.
2. IMMÉDIATEMENT (sans tarder) et avant que l'adhésif sèche ou forme une peau, étaler une couche suffisante de ciment-colle, et avec le côté dentelé de la truelle, strier des lignes droites sur la surface de manière à obtenir un lit de pose uniforme. Sur les murs, strier le mortier dans le sens horizontal.
3. Ne pas étaler plus de ciment-colle que ce qui peut être recouvert de carreaux dans une période de 20 minutes (environ 2 m² [20 pi²]).
4. Si le ciment-colle a séché ou a formé une peau, il doit être enlevé et remplacé par du ciment-colle frais.
5. Presser fermement les carreaux dans le ciment-colle frais avec un léger mouvement de va-et-vient en sens transversal aux rainures et tapoter légèrement les carreaux afin d'obtenir au moins 85 % de transfert de ciment-colle à l'endos des carreaux (95 % dans les zones d'eau, les sols à sollicitation commerciale et les installations extérieures et, 100 % pour les installations de pierre naturelle). Les carreaux doivent être enlisés dans le ciment-colle à au moins 1/3 de leur épaisseur.
6. Les carreaux doivent être enlisés dans le ciment-colle à au moins 1/3 de leur épaisseur.
7. Nettoyer l'excédent de ciment-colle des espacements et essuyer immédiatement les bavures et les taches avant qu'elles ne sèchent.

Remarque : Tous les joints de dilatation et de contrôle doivent être exécutés du substrat au revêtement de sol final et remplis d'un scellant flexible approuvé par l'industrie conformément à la norme ANSI A108.01 et au détail TCNA EJ171 ou au détail TTMAC 301MJ. Ne remplissez pas et ne couvrez pas les joints de dilatation et de contrôle avec le matériel d'installation. Contactez le service technique de PROMA pour plus d'informations.

Mûrissement et Jointoiement

- ♦ Ne pas marcher sur le sol et éviter la circulation piétonne pendant au moins 24 à 48 heures, dépendant des conditions de température et d'humidité.
- ♦ Protéger les murs de l'eau, de l'impact et de la vibration pendant au moins 24 heures.
- ♦ Attendre au moins 16-24 heures avant de jointoyer les carreaux.
- ♦ Protéger toutes les nouvelles installations des intempéries et du gel pendant un minimum de 14 à 21 jours.

Remarque: Dépendamment de la température et des conditions d'humidité, de la porosité et de la taille du carreau ou de la pierre à installer, prévoir des délais plus importants de protection et d'attente d'avant jointoiement.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662]**.

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662]**.

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au www.proma.ca.



ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

© 2025 ADHÉSIFS PROMA INC.

